



DÉLIBÉRATION 2021 0051

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de membres présents lors de la délibération : 41
Nombre de membres ayant donné procuration : 0
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 4
Date de convocation : 29/09/2021
Date d'envoi à la SP de condom : 20/10/2021
Date d'affichage : 20/10/2021
Votes contre :
Votes pour : 41
Abstentions :

L'an deux mille vingt et un et le six octobre à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur Nicolas MELIET**, Président.

Présents :

Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr BEGUE Christophe, Mr BELLOT Daniel, Mr BENJADDI Miloud, Mme BRIANE Huguette, Mr CAZES Jérôme, Mme CHIVA Amandine, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELO Marie-Claire, Mme DHAINAUT Annie, Mr DUBOUCH Joël, Mr ELLENA Aimé, Mme ESPERON Patricia, Mr FALTRAUER Franck, Mr FASOLO Robert, Mme GAUCHE Laureta, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mr GOURGUES Gérard, Mr JORIEUX Michel, Mme LABORDE NOYER Martine, Mr LABURTHE Michel, Mme LACAVE Delphine, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mme LANEQUE Valérie, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MELIET Nicolas, Mme MONGIS Nadine, Mme NEGRINI Régine, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr QUINTILLA Christophe, Mr RENARD Jean Pierre, Mr TIMOTHEE Frédéric, Mr TOURNE Jean-Pierre , Mme TUMELERO Hélène.

Excusés remplacés par : Mr AXAMN Roland remplacé par Mr MONDIN José, Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme MONDIN SEAILLES Christine remplacée par Mr CHARLES Eric, Mme LABORDE Marie Clémence remplacée par Mr LEVIGNAC Georges.

Absents excusés : Mr BOUE Guy, Mme DELLA VALLE Valérie, Mr DONA Edouard, Mr DURAND Georges Manuel, Mr ESPIAU Joël, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr LAFORE Michael, Mr SCARAVETTI Henri.

Absents : Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CARRE Michel, Mr CECEILLE Gérard, Mme DESPAX Nelly, Mr DULERM Pierre, Mr GABAS Michel, Mr FERNADEZ Xavier, Mr LABARBE Lucien, Mr LAMORT Pierre, Mr LANSMANT Sébastien, Mr MAO Jean-Pierre, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mr MONTARET Jérôme, Mme PINSOLLES Nicole, Mr ROBERT François, Mr SAINT MARTIN Joël, Mme TOURNIER Elisabeth.

Participants sans droit de vote : Mme LAUNET Alexandra, élue suppléante de Gondrin, Mme NAYRAND Leslie, gestionnaire RH et comptabilité, Mr BOURDIOL Nicolas, responsable technique, Mme CAMPAGNOLLE Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mme ARSLANIAN Geneviève

AUDIT DES SERVICES REALISE PAR LE CABINET WILLING

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20211006-2021-0051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2021

Le cabinet Willing a été mandaté par le Syndicat Armagnac Ténarèze (SAT), afin de réaliser un audit des services, plus particulièrement axé sur les services techniques. Cet audit a en 1^{er} lieu pour objectif la réalisation d'un **diagnostic des services techniques qui permettra de déboucher sur la définition de pistes d'amélioration**. Il s'agit en effet de réaliser une **analyse de l'organisation et du fonctionnement des services techniques** pour identifier les forces, mais également les faiblesses du SAT, et ainsi chercher à les corriger, sachant que les préconisations auront une incidence sur l'organisation globale.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré,

Prend acte de l'audit organisationnel confié au cabinet WILLING

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

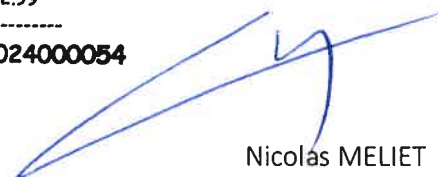
Fait à Eauze, le 19/10/2021

Le Président,

Syndicat Armagnac Ténarèze
SERVICE de l'EAU et des ASSAINISSEMENTS

Z.I. LAURON - 32800 ÉAUZE
05.62.09.82.99

SIRET : 25320024000054



Nicolas MELIET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20211006-2021-0051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2021